



FÉDÉRATION FRANÇAISE de JEU de BALLE au TAMBOURIN

COMITE DIRECTEUR N°008 du samedi 7 mars 2026 (Balaruc les Bains 34540)

Présents : Laure BERENGUER, Patrice CHARLES, Guy CASTELBOU, Patricia GANIVENQ, Philippe GOUNEAUD, Oznur LAVAUD, Nancy LOPES, Séverine ROUGELIN, Nicolas ROUX, Nicolas TERME, Magali VESSIERE.

Représentés : Chloé ALIGNAN (pouvoir Patrice CHARLES), Bernard BARRAL (pouvoir Patricia GANIVENQ), Léa FABRE (pouvoir Oznur LAVAUD), Lucie FABRE (pouvoir Magali VESSIERE), Laure FERRIERES (pouvoir Patrice CHARLES), Jérémy HERNANDEZ (pouvoir Séverine ROUGELIN).

Excusés : Eric DELEENS, Camille PARISELLE.

Absents : Célestin ELICES, Philippe MARCHEGAY, Patrice OM

La Présidente, Mme Patricia GANIVENQ, ouvre la séance à 18h10

1/ Désignation du club organisateur de la Coupe de France et de la Coupe Condor

La Coupe de France se déroulera les 8 et 9 août 2026.

Le club de Vendémian est le seul club à avoir postulé pour l'organisation de la Coupe de France et de la Coupe Condor.

Le Comité Directeur décide, à l'unanimité, de désigner le club Vendémian comme club organisateur de la Coupe de France et de la Coupe Condor.

1/ Désignation du club organisateur de la Coupe de l'Amitié

La Coupe de l'Amitié édition 2026 se déroulera en France les 22 et 23 août.

Le club de Cournonterral est le seul club à avoir postulé pour l'organisation de la Coupe de l'Amitié.

Le Comité Directeur décide, à l'unanimité, de désigner le club de Cournonterral comme club organisateur de la Coupe de l'Amitié.

Les membres du Comité Directeur tiennent à souligner la qualité du dossier de candidature du club de Cournonterral.

3/ Avancement du travail des Commissions

A - Commission Juges et arbitres, Président Célestin Elices

En l'absence du Président de la commission, Patricia Ganivenq rappelle qu'une session de l'examen d'arbitre s'est déroulée dans l'Oise à l'occasion du plateau du Championnat de France en salle, le 14 février dernier. Les 4 candidats ont réussi cet examen. Les questions portaient uniquement sur le tambourin en salle.

La Présidente rappelle qu'une session est prévue dans l'Hérault, le 21 mars 2026 (5 candidats).

B - Commission Communication et Promotion, Présidente Chloé Alignan

En l'absence de la Présidente de la commission, Patricia Ganivenq et Nicolas Terme présentent un bilan de la promotion qui a été faite lors du Championnat du Monde en salle à Rome.

Toutes les rencontres ont été diffusées sur YouTube par les organisateurs et tous les résultats se trouvaient sur l'application mobile FIPT Livescore. Ce fut une réussite.

Certains membres du Comité Directeur, présents sur place, émettent un bémol sur l'organisation de cette manifestation par les italiens, notamment pour le repas de clôture de la manifestation mais également sur la distance entre les gymnases.

Du côté français, un important travail de promotion a été fait avec la publication des résultats et de vidéos des équipes de France.

Concernant le championnat de France en salle adulte, Patrice Charles souligne que la communication fédérale avait été meilleure l'année précédente.

Afin que la communication lors du championnat de France en salle jeunes, qui se déroulera les 14 et 15 mars à Argentat, soit satisfaisante, le Comité Directeur charge Nicolas Terme de publier les résultats sur les réseaux sociaux.

C - Commission France Tambourin, Présidente Patricia Ganivenq

La Présidente informe le Comité Directeur que suite à la hausse des tarifs de notre fournisseur principal de matière première Giaccupuzzi, la Commission travaille sur une recherche de fournisseur de toile et matière première.

A ce jour, la fabrique rencontre un problème de livraison sur sa toile. Les délais sont très longs et la situation politique actuelle risque d'aggraver la situation.

D Commission Organisation des Compétitions Nationales, Présidente Laure Bérenguer

Laure Bérenguer indique que les calendriers définitifs des nationales ont été envoyés le 05 mars à l'ensemble des clubs.

La Présidente indique que la commission va se réunir rapidement au sujet du championnat de France en salle adulte.

E - Commission Haut Niveau, Présidente Oznur Lavaud

❖ Championnat du Monde

Oznur Lavaud présente le bilan du championnat du monde qui s'est disputé à Rome, du 26 février au 01 mars 2026.

Les 2 sélections françaises se sont inclinées en finale face à 2 équipes italiennes de très haut niveau et sont donc vice-championnes du Monde.

La déception est de mise pour l'équipe masculine, qui était Championne du Monde en titre.

Résultats de l'équipe masculine :

- 1/8ème de finale : victoire 13/0 face à la Belgique
- Quart de finale : victoire 13/1 contre la Chine
- Demi-finale : victoire 13/2 face au Brésil
- Finale : défaite 13/6 face à l'Italie

Résultats de l'équipe féminine

- Phase de poules :
 - victoire 13/1 contre l'Allemagne
 - victoire 13/2 face au Portugal
 - victoire 13/0 contre la Suède
- Demi-finale : victoire 13/9 face aux Catalanes
- Finale : défaite 13/6 contre l'Italie

❖ Coupe de l'Amitié

Oznur Lavaud indique que la commission a reçu des candidatures mais qu'à ce jour, avec les candidatures reçues, toutes les sélections ne peuvent pas être pourvues de Sélectionneurs.

La Commission Haut Niveau doit se réunir prochainement pour nommer les sélectionneurs.

La présidente a sollicité la commission Promotion et Communication pour diffuser l'appel à candidature sur les réseaux sociaux afin de toucher un plus grand public.

Le délai de dépôt des candidatures a donc été allongé.

❖ Coupe d'Europe des clubs en extérieur

La Coupe d'Europe se déroulera à Notre Dame de Londres, les 4 et 5 juillet 2026.

Le Comité Directeur valide le programme des rencontres ci-dessous :

Samedi 4 juillet

- 10h00 : demi-finale féminine : Poussan - 1ère place Italie

- 15h00 : demi-finale masculine : Cournonterral - 1ère place Italie
- 17h00 : demi-finale féminine : Notre Dame de Londres - 2ème place Italie
- 22h00 : demi-finale masculine : Gignac - 2ème place Italie

Dimanche 5 juillet :

- 09h00 : 3ème et 4ème place féminine
- 10h30 : 3ème et 4ème place masculine
- 15h00 : finale féminine
- 17h00 : finale masculine

Patrice Charles demande des précisions sur la cérémonie d'ouverture.

Les membres du Comité Directeur valident une cérémonie d'ouverture de la Coupe d'Europe à laquelle devront participer toutes les équipes Italiennes et Françaises.

La cérémonie est fixée au vendredi 3 juillet à 18h30.

La Fédération va envoyer le programme des rencontres à la FIBaT et demander que toutes les équipes participantes soient présentes lors de la cérémonie d'ouverture.

F - Commission Formation, Présidente Lucie Fabre

En l'absence de la présidente de la commission, Patricia Ganivenq rappelle que le Bureau Directeur avait fixé la prochaine session d'éducateur 1er degré aux samedi 28 mars et 4 avril 2026.

La commission est dans l'incapacité de tenir ces délais et la solution d'organiser les sessions en semaine, ne peut pas être envisagée. En conséquence, la session est repoussée à une date ultérieure.

4/Demandes diverses

- ❖ Appel du Club de Lavérune AST d'une décision de la commission Organisation des Compétitions Nationales

Le club de Lavérune AST a fait appel d'une décision de la commission Organisation des Compétitions Nationales qui lui a donné 3 matchs perdus par pénalité suite à la participation du joueur Kenzo Fernandez, qui n'avait pas le droit de disputer des rencontres en série Hérault 4 Masculine.

Après étude du dossier, les membres du Comité Directeur décident, à l'unanimité, de maintenir les sanctions prises par les membres de la Commission Organisation des Compétitions Nationales.

- ❖ Demande exceptionnelle de rétrogradation de joueurs - club de Pignan

Le club de Pignan a demandé à la fédération de l'autoriser à rétrograder exceptionnellement 2 joueurs de son équipe de ligue, qui jouent à la corde, en Série Départementale 2.

Les membres du Comité Directeur rappellent qu'ils appliquent les règlements et qu'ils ne peuvent donc pas accorder de dérogation aux règlements en vigueur.

Toutefois, le cas de rétrogradation présenté par le club de Pignan est conforme à l'article VOL II – Art 54-5-1 du Règlement Intérieur Fédéral.

Le club de Pignan ayant une équipe de Ligue et une équipe de Départementale 2 mais pas d'équipe de Départementale 1, en conséquence un joueur de ligue peut être rétrogradé en Départementale 2.

❖ Demande d'agrément tournoi - club de Gignac la Nerthe

Suite à la demande du club, les membres du Comité Directeur décident de donner l'agrément au club de Gignac la Nerthe pour l'organisation d'un tournoi international jeunes en salle, les 21 et 22 novembre 2026.

5/Informations diverses

Comptable

Lors de la dernière réunion du Comité Directeur, celui-ci avait demandé à Bernard Barral, le trésorier de la Fédération, d'étudier la possibilité de changer de comptable et de prospecter afin d'obtenir différentes offres financières comparatives.

En l'absence de Bernard Barral, ce point est ajourné.

Toutefois, Patrice Charles indique que la Fédération va devoir passer rapidement à la facturation électronique, ce qui engendrera un surcoût pour la Fédération. Il s'inquiète toutefois sur les conséquences de ce passage à la facturation électronique pour les clubs.

A priori, les clubs ne seront pas concernés par l'édition de factures électroniques. Ils devront toutefois s'inscrire sur une plateforme afin de recevoir les factures envoyées par la Fédération ou par un autre fournisseur.

Imprimante photocopieur des bureaux de la FFJBT

Lors de la précédente réunion du Comité Directeur, les membres avaient chargé Philippe Gouneaud d'obtenir des devis comparatifs pour l'acquisition d'une nouvelle imprimante en remplacement de l'imprimante actuelle qui est en location.

Philippe Gouneaud présente un devis pour une imprimante BROTHER MFC-L8690CDW pour un prix de 659.00 € HT, soit 790,80 € TTC. Le prix des consommables est de 130 € HT (156 € TTC) pour un toner Noir de 6500 pages et de 175 € HT (210 € TTC) pour un toner couleur de 4000 pages.

Les membres du Comité Directeur valident l'achat de cette imprimante à la seule condition de dénoncer le contrat de location en cours. Patricia Ganivenq est chargée de se rapprocher de la société Cometel afin d'arrêter ce contrat de location.

8/Questions diverses

Demande de modification règlement

Nancy Lopes, soumet une proposition de modification de règlement afin de pouvoir permettre à un jeune de prendre une double licence dans un autre club lorsqu'il n'y a pas d'équipe en catégorie supérieure dans son propre club. Actuellement, un projet Test est en cours d'étude. Il permet de prendre à un jeune de prendre une double licence dans un autre club lorsqu'il n'y a pas d'équipe dans sa catégorie au sein de son club.

Patrice Charles rappelle que les demandes de modification aux règlements doivent être étudiées par la commission Règlement et qu'elles sont ensuite proposées à l'approbation du Comité Directeur puis éventuellement au vote de l'Assemblée Générale.

Il indique qu'il va demander à cette commission de se réunir sur le sujet.

Guy Castelbou propose qu'un Minime double-surclassé puisse jouer en adulte en série Ligue ou en Nationale alors qu'aujourd'hui, il ne peut jouer qu'en série Départementale.

Patrice Charles lui indique qu'il doit faire une proposition écrite et que sur le même principe que la proposition précédente, la commission Règlement l'étudiera.

International

Philippe Gouneaud, vice-Président de la FIBaT informe le Comité Directeur que la prochaine Coupe d'Europe en salle des clubs, devrait se dérouler à Segno, en Italie. La date n'est pas encore fixée.

Il indique également que la FIBaT envisage de ne plus organiser de Championnat du Monde en extérieur puisqu'il y a très peu de pays qui participent à ce championnat du Monde.

Par contre, ils envisagent d'organiser un Championnat du Monde en salle tous les 2 ans alors qu'actuellement, celui-ci est organisé tous les 4 ans.

Si ce devait être le cas, Philippe Gouneaud indique que son club, les Pennes Mirabeau, se porterait candidat pour l'organisation de cette compétition si elle devait être organisée en France.

Les membres du Comité Directeur rappellent que la voix de la France doit compter avant de prendre de telles décisions.

Patrice CHARLES
Secrétaire Général



Patricia GANIVENQ
Présidente FFJBT



Document transmis à :

- tous les présidents de Ligues Régionales, Comités Départementaux et Clubs.
- tous les membres du Comité Directeur.